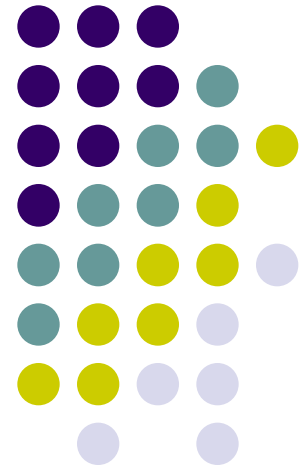
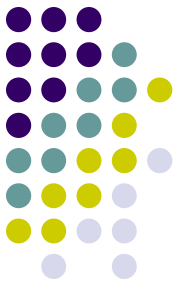


FORMATION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**La prévention,
j'y travaille!**





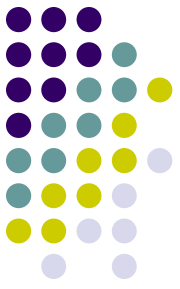
Formation en Santé et Sécurité au Travail (SST)

Cette présentation fut préparé par Marcel Gervais, qui a été Directeur du Service Alimentaire au Camp des Bouleaux de 2008 à 2012.

Cette présentation est destinée à l'usage interne lors d'une formation du personnel bénévole qui oeuvre durant une période déterminée au Camp des Bouleaux à titre de travailleur.

Cet présentation est basée en grande partie sur le jeux interactif ***Ma santé et ma sécurité en cinq points*** que l'on retrouve sur le site web de la CSST du Québec dans la section ***Jeunes au Travail*** au <http://www.csst.qc.ca/jeunes/jeux.htm> ainsi que d'autres contenu que l'on retrouve sur le même site.

1- Qu'est-ce que la Santé & Sécurité au Travail (SST)?

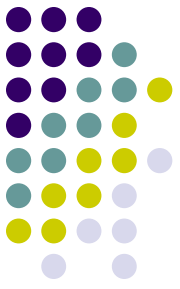


Une **attitude collectif** qui a comme objectif de

prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles en

sensibilisant les travailleurs aux risques et aux dangers qui les entourent dans leur milieu de travail.

1- Qu'est-ce que la Santé & Sécurité au Travail (SST)?

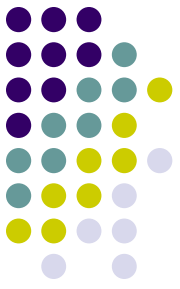


A. Qu'est-ce qu'un accident de travail?

Définition :

C'est un accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise.

1- *Qu'est-ce que la Santé & Sécurité au Travail (SST)?*

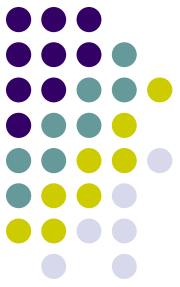


B. Qu'est-ce qu'une maladie professionnelle?

Définition :

Une maladie est "professionnelle" si elle est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique, ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle.

2- Qui est responsable de la Santé et Sécurité au travail (SST)?



***La prévention,
c'est l'affaire de TOUS!***

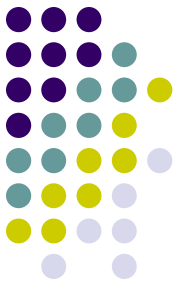
2- Qui est responsable de la Santé et Sécurité au travail (SST)?



A. Les obligations de l'employeur :

1. Déceler les risques, y remédier et s'assurer qu'ils ne se manifestent pas de nouveau.
2. Équiper et aménager les lieux pour qu'ils soient sécuritaires.
3. T'informer des risques reliés à ton travail.
4. Assurer ta formation et ta supervision.
5. Te fournir les moyens et l'équipements de protection nécessaires.

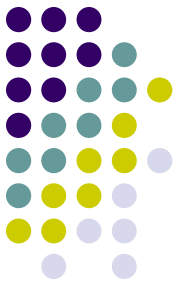
2- Qui est responsable de la Santé et Sécurité au travail (SST)?



B. Les obligations du travailleur :

1. Appliquer les règles de sécurité de l'entreprise.
2. Ne pas mettre tes collègues en danger.
3. Protéger ta santé et ta sécurité.
4. Identifier et éliminer des risques.
5. Porter l'équipement de protection fourni.

2- Qui est responsable de la Santé et Sécurité au travail (SST)?



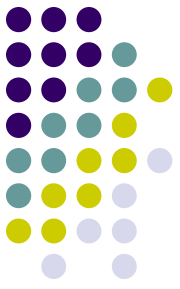
c. Les droits du travailleur :

1. Conditions de travail sécuritaire.
2. Informé des risques liés à ton travail et de la façon de te protéger.
3. Recevoir de la formation et une supervision adéquate.
4. Refuser d'exécuter une tâche si vous croyez qu'elle peut constituer un danger pour votre santé ou celle de quelqu'un d'autre.

Lorsque vous refusez de faire un travail vous devez :

- a. Prévenir votre employeur, ton superviseur
- b. Expliquer les raisons de votre refus

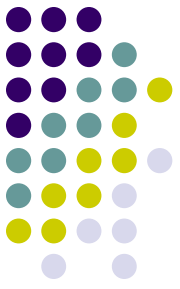
3- Quelle est la situation des jeunes travailleurs au Québec?



A. Quelques statistiques :

Les jeunes travailleurs de 24 ans ou moins :

- 550 000 emplois
- 20 000 accidents
- 12 morts
- 1 000 atteintes permanentes



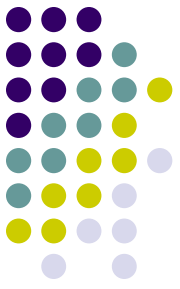
3- Quelle est la situation des jeunes travailleurs au Québec?

B. Quelques caractéristiques :

Les jeunes travailleurs de 24 ans ou moins :

- plus imprudents que les travailleurs plus âgés
- plus hésitant à poser des questions
- peu conscient des risques liés à leur travail
- trop sûr d'eux même
- incapable de reconnaître leurs limites et leurs capacités
- désireux de prouver qu'ils sont capables
- peu expérimenté

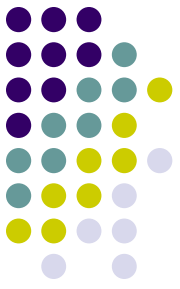
3- Quelle est la situation des jeunes travailleurs au Québec?



c. Conséquences associées à un accident de travail :

1. Douleurs physiques et perte d'autonomie permanente.
2. Devoir renoncer à des sports et à des activités que l'on aime.
3. Devoir renoncer à un projet de carrière.

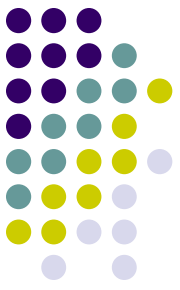
3- Quelle est la situation des jeunes travailleurs au Québec?



c. Conséquences associées à un accident de travail :

En plus, pensez au effet sur l'ensemble de l'entreprise et de sa clientèle :

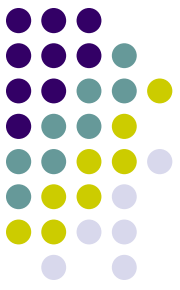
1. Perturbation importante du fonctionnement de l'entreprise.
2. Insatisfaction de la clientèle dû au retard.
3. L'indisponibilité de la victime peut perturber pour longtemps le fonctionnement de l'entreprise.
4. Et si la victime était le chef d'entreprise, l'entreprise peut-elle continuer à fonctionner ? Et pour combien de temps ?



4- Comment éviter de me blesser ?

A. Identifier et reconnaître les types de risques liés à ton travail :

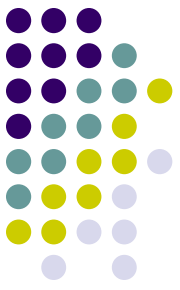
1. Physiques
2. Biologiques
3. Chimiques
4. Ergonomiques
5. Liés à la sécurité
6. Psychosociaux



4- Comment éviter de me blesser ?

A. Identifier et reconnaître les types de risques liés à ton travail :

1. Risques physiques (liés à l'environnement) :
 - Température – chaud et froid
 - Vibrations
 - Foudre
 - Bruit

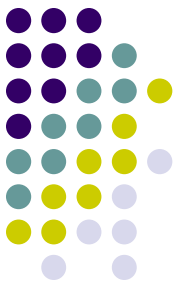


4- Comment éviter de me blesser ?

A. Identifier et reconnaître les types de risques liés à ton travail :

2. Risques biologiques (causé par des organismes vivants) :

- Animaux
- Insectes
- Plantes
- Humains
- Objets



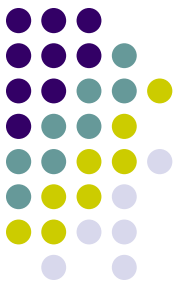
4- Comment éviter de me blesser ?

A. Identifier et reconnaître les types de risques liés à ton travail :

3. Risques chimiques :

- Javelisant et détergent
- Peinture
- Acide
- Essence et huiles

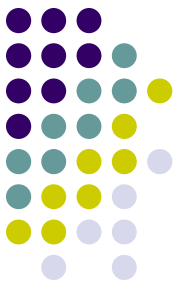
***Il est important de bien reconnaître les symboles que l'on retrouve sur les contenants pour savoir quel effet ces produits peuvent avoir sur notre santé et sur notre sécurité.**



4- Comment éviter de me blesser ?

A. Identifier et reconnaître les types de risques liés à ton travail :

4. Risques ergonomiques :
 - Mauvaises méthodes de travail
 - Adoption de mauvaise posture
 - Lieux de travail mal conçus

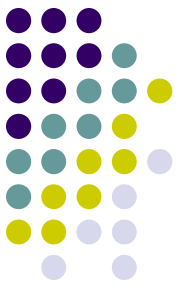


4- Comment éviter de me blesser ?

A. Identifier et reconnaître les types de risques liés à ton travail :

5. Risques liés à la sécurité :

- Outils et machines
- Électrocution
- Chute
- Autres (i.e. heurter par une étagère instable)



4- Comment éviter de me blesser ?

A. Identifier et reconnaître les types de risques liés à ton travail :

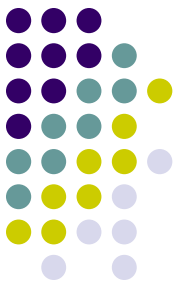
6. Risques Psychosociaux :

a) Stress

- Conflits
- Mauvaises conditions de travail
- Charge de travail trop lourde

b) Violences et intimidation

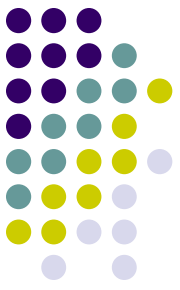
- Menaces
- Harcèlement
- Agressions physiques
- Agressions verbales



4- Comment éviter de me blesser ?

B. Quels gestes et quelles mesures puis-je prendre pour éviter de me blesser :

1. Poser des questions.
2. Agis rapidement pour prévenir les accidents.
3. Porte ton équipement de protection individuelle.
4. Applique les bonnes méthodes de travail.
5. Refuse d'exécuter une tâche trop dangereuse.
6. En cas de besoin demande de l'aide.

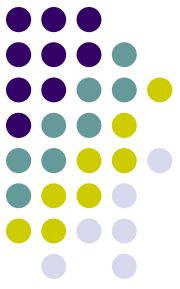


4- Comment éviter de me blesser ?

B. Quels gestes et quelles mesures puis-je prendre pour éviter de me blesser :

En plus, avant d'entreprendre une nouvelle tâche pose les questions suivantes :

1. Ais-je eu l'information et la formation nécessaire pour accomplir cette tâche?
2. Est-ce que l'on me fourni la supervision appropriée?
3. Ais-je les bons outils?
4. Est-ce que je porte tout l'équipement de sécurité qui m'a été fourni pour exécuter mon travail?

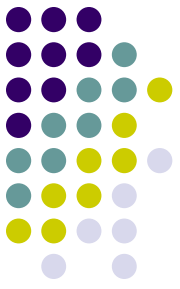


4- Comment éviter de me blesser ?

B. Quels gestes et quelles mesures puis-je prendre pour éviter de me blesser :

Quelques pièges à éviter :

1. Communiquer, parler pour prévenir.
2. Ne pas prendre de raccourcis.
3. La fatigue est un ennemi à éviter.
4. Respecter les consignes de sécurité.



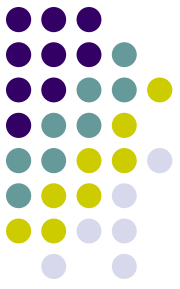
4- Comment éviter de me blesser ?

B. Quels gestes et quelles mesures puis-je prendre pour éviter de me blesser :

Toujours communiquer :

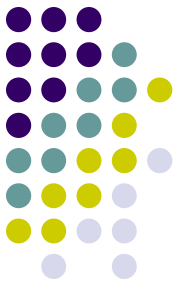
Il est important de signaler toutes situations dangereuses à :

1. Tes collègues
2. Ton employeur
 - Adopter une attitude adéquate
 - Énoncer des faits
 - Indiquer les conséquences
 - Proposer des solutions

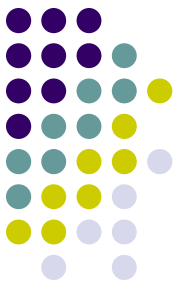


4- Quoi faire en cas d'accident?

1. Prévenir immédiatement ton superviseur.
2. Consulter un médecin, si nécessaire.



**Mieux vaut prévenir,
que guérir!**



Questions sur le module SST:

1. Nous avons vu que tous sont responsable de la santé et sécurité en milieu de travail. Nommez 2 responsabilités de l'employeur et 2 responsabilités du travailleur.
2. Nommez 3 raisons pour lesquelles les jeunes travailleurs de 24 ans ou moins sont plus susceptible de se blesser au travail.
3. Il existe différents types de risques liés à ton travail. Nommez 3 de ces risques.